

L'Aigle Infos

L'information qu'il vous faut!



HEBDOMADAIRE INDÉPENDANT D'INFORMATIONS GÉNÉRALES N°246 DU 17 OCTOBRE 2022 - PRIX: 3000 GNF - ZONE CFA : 500

Interview

Dialogue inclusif

**« Ce n'est pas à distance qu'on peut régler les préalables ... il faut que le CNRD rassure »
(Jacques Gbonimy, UPG)**



Édito à vue d'Aigle

Difficile mission pour les facilitatrices du dialogue

Le président de la transition, le colonel Mamadi Doumbouya, a cru devoir, non sans pression, créer par décret un cadre de dialogue inclusif pour favoriser des échanges constructifs entre le gouvernement, les partis politiques et les organisations de la société civile...P.2

PEDN

P.2



Lansana Kouyaté signe son retour au bercail

Evacuation de Saikou Yaya Barry à Tunis P.5



Les défenseurs des droits de l'homme s'en réjouissent

Les propos de Gaoual contre l'UFDG P.5



« Le problème, c'est entre le col Doumbouya et son ministre » (Fodé Oussou)

Ousmane Gaoual Diallo

« Cellou Dalein Diallo n'est pas suffisamment démocrate » P.6

Chronogramme de la Transition

La CEDEAO envoie une mission technique en Guinée P.6

Moussa Tiégboro Camara à la barre

« J'ose croire que j'ai joué mon rôle de soldat... » P.6

Édito à vue d'aigle



Difficile mission pour les facilitatrices du dialogue

Le président de la transition, le colonel Mamadi Doumbouya, a cru devoir, non sans pression, créer par décret un cadre de dialogue inclusif pour favoriser des échanges constructifs entre le gouvernement, les partis politiques et les organisations de la société civile. Et pour faciliter ce dialogue inter-guinéen, que tout le monde veut franc et sincère, le Premier ministre de transition, Dr Bernard Goumou, a jeté son dévolu sur trois anciennes ministres que sont: Dr Makalé Traoré, Hadja Aïcha Bah et Madame Guilao Joséphine Leno. Dans le décret de création du cadre de dialogue inclusif, il est clairement indiqué que ces trois facilitatrices ont été choisies pour leur moralité, leur neutralité et leur expertise. Elles auront pour rôles de : présider les plénières ; modérer les discussions ; faciliter la bonne communication entre les parties prenantes ; rapprocher les positions des

parties prenantes ; veiller au respect des modalités pratiques du dialogue ; œuvrer pour l'atteinte des objectifs escomptés par le dialogue. Elles devront par ailleurs rendre régulièrement compte au Premier ministre, après chaque plénière, de l'évolution du dialogue et seront assistées chacune par deux rapporteurs. Lors de la cérémonie de remise du rapport final des assises nationales, le colonel-président Mamadi Doumbouya a dit dans son discours que nos problèmes sont guinéens, les solutions doivent l'être également. Tous les Guinéens patriotes ont intérêt à intégrer cela dans leurs réflexions. Tout doit être mis en œuvre pour que cette transition réussisse.

Mais au regard des réactions de certains acteurs politiques, l'on peut dire d'ores et déjà que la mission des trois facilitatrices s'annonce particulièrement difficile. Lors de l'assemblée générale de l'UFDG qui s'est tenue le samedi 15 octobre, son vice-président, Dr Fodé Oussou Fofana, a clairement indiqué que sa formation politique et la coalition à laquelle elle appartient (ANAD) ne sont pas du tout disposées à recevoir ces trois anciennes ministres. Même son de cloche chez trois coalitions politiques : la CORED de Mamadou Sylla, le FNDC politique (UFR, MoDel), le RPG Arc-enciel et alliés. Le CNRD et son gouvernement vont-ils alors se passer de ce quatuor pour lancer les travaux du dialogue inclusif censé conduire la Guinée vers des élections libres et transparentes ? C'est la question que beaucoup d'observateurs de la scène sociopolitique se posent aujourd'hui. Espérons que tous les acteurs de cette transition parviendront à se mettre d'accord sur un chronogramme consensuel pour un retour à l'ordre constitutionnel dans les délais raisonnables.

Kèfina Diakité

PEDN

Lansana Kouyaté signe son retour au bercail

L'assemblée générale du Parti de l'Espoir pour le Développement National (PEDN) s'est tenue le samedi 15 octobre sous la présidence de son leader Lansana Kouyaté, qui vient de passer plus d'un mois à l'étranger. Une occasion que l'ancien Premier ministre a saisie pour se prononcer sur le cadre de dialogue inclusif.



« Je dis oui à ce cadre de dialogue et quelles que soient les questions qu'on se pose, je vais les éclaircir là. C'est au niveau des dialogues qu'on peut les éclaircir, poser les conditions préalables.

A quoi ça sert de dire: ils ont fait ceci ou cela. Allons au dialogue. Nous irons donc à ce dialogue, on a reçu déjà les facilitatrices et nous recevrons le Premier ministre. Le PEDN a dit non à la violence pour une transition apaisée et avec nos partenaires de la Convergence Centriste pour l'Espoir (CCE), qui a été créée ici au PEDN ainsi que le Forum pour une transition apaisée qui comporte au moins une centaine de

partis. Nous sommes en train d'œuvrer dans ce sens», a déclaré Lansana Kouyaté, le chef de file de l'UFDG qui soutient que ce cadre de dialogue est une opportunité de connaître enfin la durée de la transition et d'échanger avec toutes les forces vives de la nation pour une transition réussie en Guinée.

« Il faut d'abord que les vérités soient dites, sous les formes qu'il faut, de façon apaisée, pour que chacun entende, pour que chacun comprenne que s'il veut ceci et que l'autre veuille cela et qu'on se retrouve à un point médian et qu'à partir de cela que nos rêves soient accomplis et que la date de la transition soit connue et que tout ce qu'il y a comme questions au niveau des partis politiques, des syndicats et société civile et même de la population soient résolues», dira le président du PEDN.

Kèfina Diakité

DIALOGUE INCLUSIF

« Ce n'est pas à distance qu'on peut régler les préalables ... il faut que le CNRD rassure » (Jacques Gbonimy, UPG)

Le président de l'UPG s'est exprimé sur la nomination des trois facilitatrices, à savoir Dr Makale Traoré, Mme Guilao Joséphine Léno et Hadja Aïcha Bah. Jacques Gbonimy s'est félicité du choix porté sur ces dames. Dans une interview accordée à notre rédaction, il a également commenté l'ouverture du procès des massacres du 28 septembre, la sortie accablante du ministre Ousmane Gaoual Diallo et le cas de l'imam tué par les bandits à Labé. Lisez...

L AigleInfos : Trois facilitatrices ont été nommées pour conduire le cadre du dialogue. Quelle est votre réaction ?

Jacques Gbonimy : Avant d'arriver à la nomination des facilitatrices, je pense que le président a pris un décret pour mettre en place un cadre de dialogue et il a nommé le Premier ministre pour présider le cadre dialogue là. Et je pense que c'était une avancée parce que dans le cas de Mohamed Beavogui, il n'y avait pas eu un décret. Peut-être qu'il y a eu des engagements entre eux, et nous avons vu que ce n'est pas parti loin. Maintenant qu'il y a eu un décret qui nomme le Premier ministre comme président de ce cadre de dialogue et ensuite qui crée même le cadre de dialogue. Nous pensons que c'est une avancée et que ça peut plus ou moins rassurer les acteurs politiques et sociaux qui sont intéressés par le cadre de dialogue. Maintenant par rapport à la nomination des trois dames comme facilitatrices, je pense que c'est une bonne chose. Parce que personnellement je connais les trois et j'ai eu à collaborer avec les deux à savoir Dr Makale Traoré lorsque j'étais à la CENI. J'accréditais les observateurs et elle déployait aussi des observateurs pour les différentes élections. A ce titre, nous nous sommes connus. Quant à madame Guilao, nous avons participé au dialogue de 2006 qui a été d'ailleurs le meilleur dialogue en Guinée. Parce que c'est à cette occasion que nous avons créé la CENI. Et nous avons eu à adopter trois textes de lois qui ont permis à la Guinée d'avancer. Si en 2007, il y a eu des événements malheureux en Guinée, c'est parce que les recommandations de ce dialogue n'avaient pas été votées à l'assemblée nationale comme l'indiquaient les différentes recommandations. Quand un dialogue est organisé sans que les recommandations ou les résolutions ne soient appliquées, ça peut amener les incompréhensions. Et c'est ce qui est arrivé en février 2007. C'est à cause de la non application des recommandations du dialogue



du comité paritaire de 2006 qu'il y a eu des troubles en Guinée. Donc je pense que c'est bien de nommer les trois facilitatrices. C'est bien aussi de désigner le Premier ministre dans un décret qui peut encore rassurer les acteurs politiques, mais un travail important reste du côté du CNRD. C'est celui de rassurer l'ensemble des acteurs. Parce que la crise de confiance est tellement profonde que finalement les gens ont des doutes permanents en eux. Ils ne croient pas en toute solution qu'on leur propose. Donc il revient au CNRD de rassurer tout le monde par des actions concrètes qui prouvent que le CNRD a envie de dialoguer et que les résolutions de ce dialogue là vont être prises en compte par le CNRD qui doit les appliquer. Et cela peut rassurer les acteurs. Mais tant que cela n'est pas fait, on va faire des va-et-vient, ça sera un aller retour sans suite.

L'Aigleinfos : Est-ce que votre coalition va accepter de recevoir cette équipe de ce cadre de dialogue ?

Jacques Gbonimy : En fait, j'étais membre de l'ANAD. J'étais vice-président de l'ANAD. Mais pour des problèmes particuliers au parti politique, nous nous sommes retirés de l'ANAD pour résoudre ces problèmes-là. Et nous sommes en train de les faire. Je suis prêt en tant que parti à prendre part à ce dialogue si cela était permis

parce que nous voyons que les orientations c'est vers les coalitions politiques. Mais je voudrais dire aux trois dames facilitatrices qu'il n'y a pas que les coalitions en Guinée. Il y a des partis qui ne sont pas membres des coalitions. Il faudrait aussi, intéresser les partis parce que nous voulons tous partir à ce dialogue. Le mal en Guinée, c'est qu'il y a tellement d'événements, de gens qui veulent prendre part à des événements que finalement on ne voit pas le sérieux dans ce qu'on fait. Parce que si vous comprenez bien, quand il y avait les négociations pour envoyer les quinze représentants des partis politiques au CNT, il n'y avait que cinq à six alliances. Mais aujourd'hui nous nous retrouvons avec plus de 20. Et il y en a qui continuent à se créer parce que c'est la porte d'entrée pour les différents événements. Mais je crois que nous devons tenir compte des partis qui ont quand même une histoire en Guinée. Ceux qui ont participé aux élections, des élus, qui ont pris part aux événements nationaux. Vous n'allez pas dire que nous donnons la priorité à ceux qui sont créés depuis 10 ans et qui n'ont pas pris part à des élections ou depuis 20 ans qui n'ont pas pris part à un événement électoral, ça ne marche pas comme ça. C'est pourquoi chaque parti a quand même une histoire en Guinée et un résultat déjà produit et on doit en tenir compte.

L'Aigleinfos : Est-ce qu'on peut s'attendre à l'UPG à un retour à l'ANAD ou à une autre alliance ?

Jacques Gbonimy : Je n'ai pas été dans une alliance à l'UFDG. J'étais dans l'alliance ANAD. Mais n'oubliez pas que nous avons une alliance avant qui était l'UNAD qui avait plus d'une dizaine de partis politiques et d'entités et qui a décidé d'accompagner Elhadj Mamadou Cellou Dalein Diallo lors des élections présidentielles du 18 octobre 2020. Donc cette alliance est encore là. C'est vrai qu'elle a été démembrée à cause du contexte du moment et nous sommes allés vers l'ANAD. Donc si je dois faire alliance, ce sera de réveiller l'UNAD qui est en train de somnoler, qui n'est pas encore détruite.

L'Aigleinfos : Donc, ce n'est plus d'actualité de dire que vous allez revenir à l'ANAD ?

Jacques Gbonimy : Donc pour l'instant, ce n'est pas d'actualité. Je n'imagine pas retourner à l'ANAD.

L'Aigleinfos : Selon vous, pour une participation inclusive, quelles sont les conditions pour que toutes les parties prenantes puissent être dans ce dialogue puisqu'il y a encore des acteurs qui continuent à rejeter ce dialogue sans la présence de la CEDEAO ?

Jacques Gbonimy : Il y a une crise de confiance entre les

acteurs politiques, même les acteurs sociaux, le CNRD et son gouvernement. L'une des choses les plus importantes à faire, c'est de rassurer ces acteurs-là. De les rassurer pour que ces acteurs comprennent que ce qu'ils vont dire pendant ce dialogue et qu'ils vont mettre dans les recommandations va être appliqué et ça doit être pris en compte. Tant que cela n'est pas fait, ça peut entraver la tenue du dialogue et même l'arrivée de ceux qui ne croient pas au dialogue. Donc je pense que c'est ce qui est important pour nous et pour le CNRD surtout, parce que c'est le CNRD qui a besoin de faire un résultat, pas les partis. Un dialogue se tient pour des causes bien définies. Un dialogue se tient avec des acteurs. Un dialogue se tient sur la base des thèmes bien précis. C'est vrai que souvent les gens privilégient les préalables. Les préalables je pense que ça peut se discuter sur la table. Parce que quand vous commencez un dialogue, les préalables sont déjà posés et ça se discute. C'est quand ces préalables sont levés que tout le monde peut aller de façon rassurée. Si ce n'est pas levé et que chacun reste sur sa position, on ne peut pas aborder des thèmes qui sont prévus par le dialogue.

L'Aigleinfos : Donc, vous, vous estimez que ce que le quatuor réclame avant d'aller au dialogue n'a pas lieu d'être ?

Jacques Gbonimy : Un dialogue a toujours des préalables. A l'occasion où nous nous trouvons dans ces circonstances là, je préfère qu'on se retrouve autour de la table et que les préalables soient posés. Si ce n'est pas réglé, les gens sont libres de rester ou de quitter le dialogue. Parce qu'on est dans une crise. Ce n'est pas à distance qu'on va régler ces préalables là. C'est pourquoi je demande au CNRD de rassurer les acteurs politiques que par des actions concrètes qui peuvent les encourager à revenir autour de la table. Parce que je ne vois pas quelle est la difficulté réelle pour dire par exemple que nous libérons ceux qui sont en prison

(Suite page 4)

DIALOGUE INCLUSIF

« Ce n'est pas à distance qu'on peut régler les préalables ... il faut que le CNRD rassure » (Jacques Gbonimy, UPG)

Le président de l'UPG s'est exprimé sur la nomination des trois facilitatrices, à savoir Dr Makale Traoré, Mme Guilao Joséphine Léno et Hadja Aïcha Bah. Jacques Gbonimy s'est félicité du choix porté sur ces dames. Dans une interview accordée à notre rédaction, il a également commenté l'ouverture du procès des massacres du 28 septembre, la sortie accablante du ministre Ousmane Gaoual Diallo et le cas de l'imam tué par les bandits à Labé. Lisez....

pour permettre à tout le monde de se retrouver autour de la table puisque c'est l'un des préalables. Mais si ce n'est pas fait, moi j'encourage le quatuor à venir autour de la table pour poser les préalables qui vont j'espère bien être levés. Parce que le CNRD, s'il tient au dialogue va lever ces préalables là pour permettre que le dialogue ait lieu et que notre pays ne reste pas dans une situation de léthargie comme ça.

L'Aigleinfos : Autre sujet, c'est l'ouverture du procès des massacres du 28 septembre 2009. Beaucoup de Guinéens trouvent ça normal. Est-ce que c'est le cas à l'UPG ?

Jacques Gbonimy : En fait, au niveau de l'UPG, nous avons essayé d'analyser cette situation parce que c'est un événement national. Et nous nous sommes quand même posé la question pourquoi ce procès là maintenant. Parce que c'est aller tellement vite que nous avons pensé que ça n'aurait pas lieu par exemple. Il faut féliciter le ministre de la Justice pour avoir imprimé sa marque à la tenue de ce procès là. Parce que personne ne s'attendait à ces assises maintenant. Ce que nous demandons aux magistrats qui sont concernés et à la juridiction qui est chargée de ce procès du tribunal de première instance de Dixinn c'est de dire le droit. Que chaque personne inculpée soit dans l'équité par rapport au droit, que chaque personne soit rassurée que le droit va être dit. Ça peut amener les victimes mêmes à croire déjà au processus. Et ceux qui sont aussi devant la loi croient aussi en leur Justice. Mais si à un moment donné, il y a des doutes, on pense que le droit ne sera pas dit, ça ne permettra pas d'aller de l'avant. Donc une chose c'est l'urgence du procès. Et c'est venu de façon urgente et précipitée. Nous pensons que la précipitation là, ne sera pas être une course de vitesse et que ça s'arrête sans arriver à destination. On veut que ce procès aille jusqu'au bout, jusqu'au dernier inculpé et que chaque victime et chaque inculpé soient dans son droit et que le droit réel soit dit.

L'Aigleinfos : Certains

estiment que l'ancien président Moussa Dadis Camara ne devait pas rester en prison. Est-ce que vous partagez leur avis ?

Jacques Gbonimy : Personnellement, je pense que Dadis avec son statut d'ancien président, doit être en résidence surveillée, mais pas les autres. Quand on dit tout le monde est égal devant la loi, c'est vrai que les inculpés sont égaux, mais c'est vrai que la justice tient aussi compte de certains statuts pour certaines personnes particulières. Ce n'est pas seulement en Guinée. Ça se fait ailleurs. Il ne faut pas qu'on soit amené à croire qu'on met tout le monde dans la même corbeille et que c'est possible qu'il y ait un règlement de compte. C'est pourquoi je dis que la justice doit dire que le droit est que tous les inculpés soient rassurés que le droit va être dit. Ça peut nous rassurer. Et je plaide aussi pour la cause de Dadis Camara. C'est vrai qu'il y a eu le 28 septembre, mais ce qui est arrivé par la suite avec l'attentat contre sa personne on le sait, si aujourd'hui, il est dans la même prison que celui qui a tenté à sa vie, humainement ce n'est pas supportable. Même si on dit qu'il y a eu une réconciliation entre eux. Pour moi, ça ne suffit pas.

L'Aigleinfos : Est-ce que depuis le début du procès, vous avez commencé à être rassuré que le droit sera dit ?

Jacques Gbonimy : Jusqu'à maintenant, on ne peut se déterminer. On attend que d'abord ceux qui sont inculpés s'expriment devant la barre. On va voir comment le procès est dirigé et par le président et par le procureur et les différents avocats pour voir une orientation à donner à ça.

L'Aigleinfos : Jusqu'à présent, plusieurs cadres sociopolitiques sont en prison, d'autres sont en exil. Quelle analyse en faites-vous à l'UPG ?

Jacques Gbonimy : Ceux qui sont en prison, la plupart c'est à travers la CRIEF. Nous sommes tous d'accord que cette cour doit être créée parce que le pays a traversé des époques où les cadres guinéens ont fait des biens publics ou des biens de

l'État des biens privés, où les gens ont fait de l'argent du contribuable une propriété personnelle. Donc nous sommes d'avis que la CRIEF doit faire son travail. Mais de l'autre côté, je n'approuve pas aussi la façon de la CRIEF. C'est-à-dire que la brigade d'investigation, on vient à la CRIEF directement on est conduit en prison. Il n'est pas dit que tout le monde va fuir. Quand les gens sont en résidence surveillée ou sous contrôle judiciaire, on ne pense pas qu'ils vont fuir. Donc, le fait de mettre les pères de famille en prison sans même que la culpabilité ne soit établie, ça me pose quand même des problèmes. Je pense que ceux qui sont condamnés doivent être en prison. Et une chose que je n'apprécie pas, on demande des cautions de 30 milliards de 20 milliards et j'apprends tout dernièrement qu'on est en train de négocier les cautions pour retomber à trois milliards. Puisque les gens ont décidé de ne pas payer. Cela veut dire que ce n'est pas tout à fait une chose garantie. Donc si ça doit se discuter comme au marché de Madina et qu'après même ceux qui sont inculpés soient en prison qu'on pense qu'ils vont déclarer un non-lieu après, pourquoi alors les garder en prison ? Est-ce qu'ils vont être dédommagés ? C'est pourquoi je pense que plus tôt ils n'ont qu'à inculper les gens, suivre la procédure ; ceux qui sont jugés et condamnés partent en prison, au lieu de se presser pour envoyer les gens en prison sans que les motifs ne soient tout à fait établis avant la prison.

L'Aigleinfos : Le secrétaire exécutif de l'UFR Saïkou Yaya Barry a obtenu sa liberté conditionnelle afin qu'il puisse aller se soigner. Qu'en pensez-vous ?

Jacques Gbonimy : D'abord, je condamne le fait qu'il soit en prison malade et qu'on continue à le garder. Parce que s'il meurt, il ne faut pas qu'on soit encore dans le cas de Louncy Camara qui était en prison. Ses parents ont demandé à ce qu'il soit évacué, il n'a pas été évacué et il a trouvé la mort. Ce n'est pas bien pour notre pays. Ça fait de nous des gens qui ne

respectent pas les droits individuels et les personnes. Je pense que quand un prisonnier est malade, si son état nécessite une évacuation, il faut l'évacuer parce qu'on ne peut continuer son jugement que quand il est vivant. Quand il est mort, ce n'est plus la peine de se mettre à dire qu'on va le juger. Parce que ce n'est pas ces enfants qui vont rembourser. La responsabilité est individuelle et personnelle. C'est pourquoi nous devons sauvegarder la vie de ceux qui sont en prison parce que s'ils sont coupables, ils doivent payer.

L'Aigleinfos : Selon Ousmane Gaoual Diallo, les présidents de l'UFDG et de l'UFR communiquent avec le président de la transition.

Jacques Gbonimy : J'ai suivi effectivement l'interview d'Ousmane Gaoual Diallo de près, ce qu'il a eu à dire par rapport aux relations entre les leaders qui sont en dehors du pays et le président de la transition. Si c'est ça, ce qu'on souhaite. Si ce n'est pas ça, nous encourageons le président Doumbouya à appeler ces leaders là parce qu'on est président d'un pays, on gère tout le monde, tous les fils et filles de ce pays. Il faut que le président soit actif. J'appréciais ça du côté d'Alpha Condé quand il avait besoin de toi, même tu étais son ennemi, il prenait son téléphone pour l'appeler même si par la suite il te dribblait. Et je sais que Mamadi Doumbouya est un homme de parole. C'est un monsieur que j'apprécie beaucoup et je souhaite qu'il prenne son téléphone, qu'il appelle les gens. Ce que Ousmane Gaoual Diallo dit n'engage que lui. Moi je ne crois pas que les contacts soient réguliers entre ces leaders là. Parce que j'étais collaborateur à Cellou Dalein Diallo jusqu'au mois d'avril. Cellou ne m'a jamais dit qu'il a été appelé par le président Doumbouya. Si maintenant ça se fait, nous ne sommes pas ensemble, je ne sais pas. Mais j'encourage le président à le faire, à être en contact. C'est ce qui peut parfois calmer les situations. Vous avez vu que Dadis à la veille du 28 septembre avait appelé Sidya

Touré bien que cela n'ait pas marché. Mais c'est normal que le président soit en contact avec tous les enfants du pays, c'est important. Ça peut amener l'accalmie à des moments donnés. Parce qu'il y a des situations où les gens ont besoin d'être rassurés par le président lui-même.

L'Aigleinfos : Le banditisme refait surface dans notre pays. Un imam a été tué par des hommes armés mardi dernier à Labé. Qu'en pensez-vous..

Jacques Gbonimy : J'ai écouté les informations et j'ai lu dans un article de presse où un imam qui revenait de la mosquée a été tué par les bandits. C'est tout à fait regrettable. J'adresse mes condoléances à sa famille, aux fidèles musulmans et à toute la communauté guinéenne. Parce que ce sont nos sages. J'ai appris qu'il est un imam qui formait aussi dans les grandes écoles coraniques du Foutah que je connais. Ce sont des personnes qui méritent respect qui doivent être protégées. Mais en revenant de la mosquée qu'on trouve la mort dans des conditions comme ça, c'est très difficile. Nous avons toujours vécu ces cas en Guinée, que ce soit dans les régimes militaires au temps de Lansana Conté et au temps de Dadis et en même temps du civil Alpha Condé où on a vu des coupeurs de routes. On a vu des cas de banditisme, des braquages. Moi-même, j'ai été victime en 2015. J'ai été braqué chez moi. Et ils ont pris tout ce qu'ils voulaient. C'était quatre bandits armés qui sont arrivés chez moi. Donc je pense que la vie humaine est importante. Le CNRD doit tout faire vraiment pour préserver ces vies pour ne pas que des hors-la-loi prennent le fusil et font ce qu'ils veulent dans les familles, les quartiers et dans les villes sur les tronçons mêmes où on ne voyage pas dans la quiétude. Je crois que c'est condamnable. Et le CNRD doit prendre des dispositions pour ça.

Interview réalisée par Amadou Tidiane Diallo

EVACUATION DE SAIKOU YAYA BARRY À TUNIS

Les défenseurs des droits de l'homme s'en réjouissent

Le mercredi 12 octobre, le doyen des juges d'instruction du Tribunal de première instance (TPI) de Dixinn a ordonné la remise en liberté, le placement sous contrôle judiciaire et l'évacuation à Tunis (Tunisie) du secrétaire exécutif de l'UFR, Saïkou Yaya Barry. Un acte dont se réjouissent tous les défenseurs des droits de l'homme.



Comme on le sait, deux responsables du FNDC (Oumar Sylla alias Foniké Menguè,

Ibrahima Diallo) et le secrétaire exécutif de l'UFR (Saïkou Yaya Barry) ont été arrêtés suite aux manifestations des 28 et 29 juillet 2022. Des manifs qui ont fait des morts et des destructions de biens publics et privés. Inculpés par la suite par la justice, ces trois acteurs sociopolitiques ont été placés sous mandat de dépôt à la maison centrale de Conakry. Ces derniers jours, il a été rapporté dans les médias classiques et les réseaux sociaux que l'état de santé de l'opposant politique s'est fortement dégradé en prison. Me Salifou Béavogui a révélé que son client souffre des

céphalées, de vomissements, de flou visuel, de cervicalgie, de vertiges, d'hémoptysie et de plusieurs autres pathologies. Il a été hospitalisé dans un premier temps au CHU d'Ignace Deen avant d'être transféré à l'hôpital sino-guinéen où le ministre de la Justice et des Droits de l'Homme, Alphonse Charles Wright, lui a rendu visite pour constater de visu son état de santé. Au regard donc de cette situation plutôt préoccupante et qui interpelle tous les défenseurs des droits de l'homme, le doyen des juges d'instruction du Tribunal de première

instance (TPI) de Dixinn a finalement ordonné le mercredi 12 octobre la remise en liberté, le placement sous contrôle judiciaire et l'évacuation à Tunis (Tunisie) du secrétaire exécutif de l'UFR, Saïkou Yaya Barry, dont l'état de santé nécessite une prise en charge adéquate dans un centre de neurochirurgie mieux équipé. Espérons que ce bras droit de Sidya Touré reviendra en forme pour continuer à mener son combat politique sans être inquiété à cause de son opinion et ou de ses prises de position.

Kéfina Diakité

Les propos de Gaoual contre l'UFDG

«Le problème, c'est entre le col Doumbouya et son ministre» (Fodé Oussou)

Le vice-président de l'UFDG a réagi aux propos de ministre Ousmane Gaoual Diallo. Dans cet audio qui a fuité sur les réseaux sociaux, le ministre des Postes et Télécommunications et de l'Economie numérique s'est attaqué ouvertement à Cellou Dalein Diallo et aux cadres de son parti. Des propos que Fodé Oussou Fofana essaye de banaliser, avant d'inviter les militants à ne pas faire des commentaires là-dessus.

Devant les militants venus prendre part à l'assemblée générale extraordinaire de l'UFDG le samedi 15 octobre 2022, Dr Fodé Oussou Fofana a envoyé un message clair: « A partir de maintenant, ne répondez pas. Même si on nous insulte père et mère. Qu'il a été demandé au président Cellou de proposer 4 personnes pour être Premier ministre. Il n'y aucune preuve. Et quand quelqu'un parle d'un secret d'État, il parle de chef de l'État pour dire il a échangé avec Cellou (...) a partir de cet instant là, c'est le chef de l'État qui doit répondre. Parce que nous on ne sait pas. Un ministre ne met pas dans la rue les secrets d'État. C'est le Colonel Doumbouya qui doit dire comment se fait-il que tout ce qu'il dit, qu'il communique, quelqu'un peut venir dans la rue, dans les réseaux sociaux pour dire ça. Laissons le Col

Doumbouya et le gouvernement régler cette situation », a déclaré l'ancien député. A l'en croire, cette problématique n'est pas entre l'UFDG et son ancien employé. Puisque selon Fodé Oussou Fofana, les secrets d'État ne sont pas à dévoiler sur la place publique. C'est pourquoi, il pense que cela concerne le chef de l'État que plutôt Cellou Dalein Diallo: « Un ministre ne peut être un communicant. Un ministre ne peut pas laisser son poste ministériel venir continuer à insulter les partis politiques, continuer à faire des audios. Ce n'est pas bien pour l'image du gouvernement. Mais ce problème là, ce n'est pas Cellou. Le problème c'est entre le colonel Mamadi Doumbouya et son ministre (Ousmane Gaoual Diallo). Si vous entendez demain les injures pour l'amour de Dieu ne

répondez pas », a-t-il plaidé. Dans son discours également, le président de séance, Dr Fodé Oussou Fofana, a rejeté de nouveau, le cadre de dialogue mis en place par le président de la transition, tout en jurant que le quatuor ne va jamais rencontrer les facilitatrices choisies. « Mesdames Aïcha Bah, Madame Guïlao, Makale Traoré, je demande à l'ensemble des militants ne tenez aucun propos désobligeant à l'endroit de ces femmes là. Ne commentez pas leur discours, ne parlez pas d'elles. Nous ne sommes pas concernés. C'est elles qui devaient réagir, qui devaient refuser. On peut les choisir facilitatrices et dire qu'elles sont sous la tutelle du Premier ministre. Si le Premier ministre vous a choisies, laissez de côté le Premier ministre et allez rencontrer les autres



partis. Nous avons dit que nous n'allons pas vous rencontrer. Ne venez même pas. On ne va jamais vous rencontrer. Ce n'est pas parce qu'on ne vous aime pas, c'est parce que vous êtes dans l'autre camp. Vous êtes facilitatrices du gouvernement et du CNRD. On n'a rien à vous

dire. Ne venez même pas chez nous pour tout le respect que nous vous devons. Ne donnez pas l'impression aux Guinéens comme si nous ne sommes pas gentils. On n'a rien à vous dire. Un facilitateur, c'est d'abord la confiance que tu as », a-t-il conclu.

Amadou Tidiane Diallo

OUSMANE GAOUAL DIALLO « Cellou Dalein Diallo n'est pas suffisamment démocrate »

Interrogé par nos confrères d'Espace FM, Ousmane Gaoual Diallo estime que Cellou Dalein Diallo, son ancien collaborateur, n'est pas « suffisamment démocrate » pour recevoir le prix qui vient de lui être décerné en Afrique du Sud.



« Lorsqu'on est démocrate, on fait l'effort de respecter les textes qui nous gouvernent. Ensuite, on recherche constamment le compromis, c'est ça un bon démocrate. Le démocrate est celui qui fait l'effort de respecter les textes et qui fait l'effort de trouver des compromis quand il y a des difficultés », estime en effet le porte-parole du gouvernement, faisant ainsi allusion à la position de l'UFDG et de son président face au cadre de dialogue.

Pour Ousmane Gaoual Diallo, la référence en démocratie, c'est l'attitude dont fait montre Nelson Mandela, le défunt leader historique de l'ANC. « C'est quelqu'un qui a toujours recherché le compromis y compris avec ses anciens bourreaux. Il est allé au bout de lui-même pour trouver le compromis et des solutions pour stabiliser son pays. Ce n'est pas quelqu'un qui s'est radicalisé sur sa vérité », dit encore le porte-parole à propos du leader anti-apartheid.

Et puis qu'à ses yeux, ce n'est là la posture du leader de l'UFDG, Ousmane Gaoual

estime qu'il faut « questionner la nature de sa démocratie, son caractère de démocrate même. (...) Quand je prends des décisions qui violent les textes de l'institution que je gère ou quand j'ai des difficultés à faire des compromis, alors il faut se questionner sur la nature de sa démocratie, de son caractère démocrate même. Le démocrate, c'est celui qui fait l'effort de respecter les textes et qui fait l'effort de trouver des compromis quand il y a des difficultés c'est cela la démocratie (...). Je dis simplement que lorsqu'on est démocrate, on fait l'effort de respecter les textes qu'on gouverne et ensuite on cherche constamment le compromis, c'est cela le bon démocrate et c'est ce qui a caractérisé ce qui nous ont inspirés. Vous prenez Mandela c'est quelqu'un qui a toujours recherché des compromis y compris avec ses anciens bourreaux et il est allé au bout de lui-même pour trouver les compromis et les solutions pour stabiliser son pays. Ce n'est pas quelqu'un qui s'est radicalisé sur sa vérité », a-t-il répondu.

Amadou Tidiane Diallo

CHRONOGRAMME DE LA TRANSITION La CEDEAO envoie une mission technique en Guinée

Au moment où nous mettons sous presse, une mission technique de la CEDEAO séjournait à Conakry jusqu'au 21 octobre 2022. Selon la cellule de communication du gouvernement, c'est une mission dont l'objectif spécifique est l'étude technique du chronogramme de la Transition par les experts de la CEDEAO, la Primature et certains départements ministériels clés.

Pour rappel, en marge de la 77^e assemblée générale des Nations unies, la CEDEAO a tenu un sommet extraordinaire au cours duquel elle a pris des sanctions ciblées contre les autorités militaires et civiles de la transition guinéenne (gel des avoirs dans l'espace CEDEAO, interdiction de voyager). Un délai d'un mois a été donné au CNRD et à son gouvernement de proposer un chronogramme consensuel, au risque de se voir imposer de nouvelles sanctions. A quelques jours de la date-butoir (22 octobre), les choses semblent bouger entre les deux parties. Au moment où nous mettons sous presse,

une mission technique de la CEDEAO, conduite par le Commissaire aux Affaires Politiques, Paix et Sécurité, Dr Abdel-Fatau MUSAH, séjournait à Conakry jusqu'au 21 octobre 2022. Selon la cellule de communication du gouvernement, c'est une mission dont l'objectif spécifique est l'étude technique du chronogramme de la Transition par les experts de la CEDEAO, la Primature, les ministères de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation (MATD), des Affaires Étrangères, de la Coopération Internationale de l'Intégration Africaine et des

Justice et des Droits de l'Homme, de la Sécurité et de la Protection civile, des Finances, de l'Économie et du Plan. Les résultats de cette mission technique conjointe feront l'objet d'une présentation aux autorités guinéennes, à la Commission de la CEDEAO et au facilitateur à une date convenue d'un commun accord. Reste à savoir maintenant si cette mission technique permettra à l'organisation sous-régionale de revenir à de meilleurs sentiments par rapport à la conduite de la transition en Guinée. Attendons de voir.

Kéfina Diakité

Moussa Tiégboro Camara à la barre « J'ose croire que j'ai joué mon rôle de soldat... »

Le procès des événements du 28 septembre 2009 s'est poursuivi la semaine dernière au tribunal de Dixinn délocalisé à la Cour d'appel de Conakry. Lors de sa comparution, le colonel Moussa Tiégboro Camara, l'ex-secrétaire général à la présidence, chargé de la lutte contre le grand banditisme et le crime organisé, a rejeté les faits qui lui sont reprochés et a indiqué qu'il n'a fait que jouer son rôle de soldat au stade du 28 septembre.

« Le jour du 28 septembre 2009, je suis venu le matin échanger avec les leaders politiques et manifestants avant de quitter. C'est après je n'ai été informé que ça tirait au stade. Et quand je suis parti je me suis croisé sur l'esplanade du stade avec frère Cellou Dalein Diallo, puis j'ai aperçu le doyen Jean Marie Doré qui était en train de se faire tabasser. J'ai couru pour aller le sauver, et j'ai reçu beaucoup des coups au niveau de ma hanche. Jusqu'à présent je ressens des douleurs, j'ai même été pour ça au Maroc à deux reprises. Il y a un monsieur qui n'avait pas de béret qui a braqué son arme sur moi. Monsieur le président jusqu'à présent, je cherche ce monsieur que je n'arrive toujours pas à identifier. J'ai vu



Toumba avec ses hommes au stade mais je ne saurai vous dire ce qu'ils étaient en train de faire. Ce jour, je ne suis pas entré dans le stade proprement dit. C'est au grand portail que je me suis limité. Donc, je n'avais pas vu les corps. Le motif de ma présence était uniquement pour sauver les citoyens. J'ai embarqué les leaders politiques pour la

clinique où j'ai mis une ceinture de sécurité jusqu'au matin. Et, j'ose croire que j'ai joué mon rôle de soldat. Monsieur le président, je suis prêt à toute confrontation avec tous ceux qui m'accusent dans cette affaire », a déclaré à la barre le colonel Moussa Tiégboro Camara.

Kéfina Diakité

INCARCÉRATION PROLONGÉE DE KASSORY ET CIE

Les avocats de la défense dans tous leurs états

Les avocats de Kassory Fofana et Cie sont très en colère par rapport à l'incarcération prolongée de leurs clients à la maison centrale de Coronthie, pour des faits présumés de détournements de deniers publics, complicité, blanchiment de capitaux, entre autres. Ils l'ont fait savoir le vendredi 14 octobre, à la faveur d'une conférence de presse qu'ils ont animée dans un hôtel de la place.



« Nous avons saisi également cette chambre de contrôle parce que nous donne absolument aucune espèce de confiance. Nous avons saisi la Cour suprême de Guinée, la juridiction la plus haute dans le degré le plus haut pour déférer non seulement les violations mais en même temps l'acharnement d'un procureur spécial. N'oubliez pas qu'en début de procédure, nous avons nous-mêmes personnellement porté une plainte contre le procureur spécial lui-même et que le ministre de la Justice est saisi de cette plainte », a indiqué Me Mamadou Ismaël Konaté, avocat au bureau du Mali et de Paris. Il en a profité pour annoncer des actions à

non seulement des juridictions à l'international mais en même temps, nous allons multiplier les plaintes au niveau de la commission africaine des droits de l'homme et des peuples pour dire qu'une détention provisoire sur une période de six mois durant laquelle, on n'entend que deux fois la personne mise en cause est une difficulté », a déclaré cet avocat qui a occupé par le passé un poste ministériel dans son pays, le Mali. Les regards de ces célèbres détenus et de leurs avocats sont désormais tournés vers la cour suprême.

Kèfina Diakité

HOSPITALISATION DE SAIKOU YAYA BARRY

« Je ne peux que plaider en sa faveur auprès des autorités »

(Dr Ben Youssouf Keita)

Les coalitions politiques notamment l'ANAD, le RPG Arc-en-ciel et le FNDC politique ont tous rejeté le cadre de dialogue inclusif proposé par le gouvernement à travers le Premier ministre, Dr Bernard Goumou. Ce dernier, afin de faciliter cette mission, a nommé Dr Makalé Traoré, Guilao Joséphine Léo et Hadja Aïcha Bah comme facilitatrices.

Interrogé sur ce rejet de ses confrères politiques, Dr Ben Youssouf Keita, le président du parti Alliance pour le Changement et le Progrès (ACP) a invité le lundi 10 octobre 2022 à faire confiance à trois icônes guinéennes et de venir à la table de dialogue. Pour lui, le choix de ces facilitatrices doit être une source de motivation. « Il faudrait que nous apprenions à nous faire confiance et que nous apprenions nous-mêmes à nous donner de la valeur et savoir que nos problèmes ne peuvent trouver des vraies solutions que par nous-mêmes et entre nous-mêmes. Celui qui vient de l'étranger, ne peut pas connaître tous nos secrets, ne peut pas connaître tous nos points forts et points faibles » a réagi l'ancien parlementaire en ces termes avant de se pencher sur le choix porté sur les trois personnalités devant conduire ce cadre de dialogue inclusif.

Pour lui, les acteurs politiques qui ont rejeté ces pourparlers doivent au moins porter leur confiance à ces facilitatrices. « Ces trois icônes le sont vraiment dans le domaine scientifique tout comme dans le domaine politique. Elles sont des exemples dans leur comportement et elles doivent être un motif de satisfaction et de fierté pour nous. Une fois de plus, de leur faire confiance et de venir nous asseoir avec elles, voir ce qu'il faille faire. Moi je demande humblement à mes frères qui ne sont pas prêts à venir au dialogue de mettre balle à terre et de donner la chance à cette solution qui ne fera que du bien au peuple de Guinée », a-



t-il lancé.

Parlant de la détention prolongée de ce responsable de l'UFR, jusqu'à son hospitalisation à l'hôpital sino-guinéen suite à un malaise, l'ancien député Ben Youssouf Keita regrette le fait que Saikou Yaya Barry soit maintenu en prison pour des raisons politiques et d'opinion. A en croire cet ancien député, sous la bannière de l'UFDG, nul ne doit faire l'objet de poursuites pour ses prises de positions politiques. C'est pourquoi, le président du parti Alliance pour le Changement et le Progrès a plaidé le cas de son confrère politique afin qu'il soit mis en liberté ou qu'il soit jugé, lui et tous les autres détenus pour les mêmes faits dans les brefs

délais. « Personne ne peut se réjouir de la violation de la liberté de quelque citoyen que ce soit, surtout si c'est pour des raisons qui ne sont pas des raisons de banditisme ou en un mot de destruction de biens privés ou publics. C'est purement et simplement pour des raisons, il faut qu'on se dise la vérité, c'est pour des raisons d'opinion, des raisons politiques, il faut le dire. Et on ne peut pas se réjouir pour cela. Alors donc, moi je ne peux que demander au nom de mon parti ACP, plaider en sa faveur auprès des autorités afin qu'il soit élargi » a-t-il souhaité.

A noter que Saikou Yaya Barry a été finalement autorisé à aller se faire soigner à Tunis.

Amadou Tidiane Diallo

ENREGISTREMENT AUDIO ATTRIBUÉ À OUSMANE GAOUAL

Mme Yansané Fatou Baldé répond au porte-parole du gouvernement

Le vendredi 14 octobre 2022, Mme Yansané Fatou Baldé, l'actuelle cheffe de cabinet du ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation professionnelle, a animé une conférence de presse pour réagir à l'audio attribué à Ousmane Gaoual Diallo et marteler qu'elle ne doit sa promotion à personne.

Ousmane Gaoual Diallo, le ministre des Postes, des Télécommunications et de l'Economie numérique, dans un audio qu'on lui attribue, a confié à un interlocuteur au téléphone que Kalémodou Yansané, vice-

président de l'UFDG lui aurait demandé d'aider son épouse Fatou Baldé de se faire nommer à un poste ministériel dans le gouvernement de transition. Le vendredi 14 octobre 2022, Mme Yansané Fatou Baldé, l'actuelle cheffe de cabinet du ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation professionnelle, a animé une conférence de presse pour réagir à l'audio attribué à Ousmane Gaoual Diallo et marteler qu'elle ne doit sa promotion à personne. « Mon mari n'a jamais, jamais demandé de service à ce

monsieur. Et moi personnellement, il n'a jamais été voir qui ce soit pour ma promotion. Et moi-même, je n'ai pas besoin d'être pistonnée pour ça... Je suis désolée. La personne qui a dit que mon mari est allé la voir pour moi, elle a menti. Je suis formelle qu'elle a menti. C'est un gros mensonge. Et je me dis que pour ce que j'ai été ou ce que je suis ou ce que je veux être, je n'ai pas besoin d'être pistonnée (...). C'est faux, c'est archi-faux, c'est un mensonge monté de toutes pièces. Et puisque je suis une femme, j'ai des enfants, j'ai de

la famille, je ne peux pas rester bouche bée, il faut que je dise publiquement qu'il ment... Je le mets au défi de me prouver que c'est lui qui m'a fait nommer. La première fois, la deuxième fois que j'ai rencontré le président de la république, il n'y avait pas de témoins. Nous étions que trois. Lui, une personne et moi. Ce n'est ni lui, ni par lui que je suis arrivée là-bas. Si vous voulez plus de précisions, il faut appeler le général Idi Amin, il dira comment ils m'ont repérée, appelée, entretenue jusqu'à ce qu'on arrive ici. Je suis formelle qu'il ment. Et le mensonge, c'est

puni et c'est regrettable. Si ça continue, je me réserve le droit de le poursuivre pour diffamation. Je ne peux pas aller faire des études jusqu'à avoir des diplômes comme j'en ai eu, travailler pour ce pays, travailler pour des institutions internationales, être cheffe d'entreprise et que ce soit lui qui aille me défendre quelque part pendant que lui-même, il se cherchait là-bas. Je suis désolée mais c'est du mensonge pur et simple », a réagi Mme Yansané Fatou Baldé.

Kèfina Diakité

CNT

Le message fort de Dansa Kourouma à la 145ème AG de l'Union interparlementaire (UIP)

Le Président du Conseil national de la transition, Dr Dansa Kourouma, a mis à profit la 145ème Assemblée générale de l'Union interparlementaire (UIP), qui s'est tenue à Kigali (Rwanda), pour passer un message fort rapport à la promotion du genre et aux inégalités entre les hommes et les femmes.

D'après la cellule de communication du CNT, c'est devant ses homologues du monde entier, que Dr. Dansa Kourouma a tout d'abord rappelé que la République de Guinée est très attachée à la problématique genre. Il dira que « le sentiment panafricain et égalitaire qui anime les autorités guinéennes de l'indépendance à nos jours, tiré du tréfonds de la fierté du peuple guinéen et l'expérience d'une lutte d'émancipation pacifique s'est fait avec la gence féminine comme avant garde. Ce sentiment ancré dans une conscience républicaine immuable, est aussi, celui de Son Excellence le Colonel Mamadi Doumbouya, Président de la Transition, qui accorde une importance particulière à la promotion de la femme ».

Le Président du CNT a indiqué que son institution est engagée à voter des textes et lois qui consolideront les acquis en



vue de leur pérennisation. « Les réformes de la Transition en cours en République de Guinée tendent à mettre en place les lois devant faire de l'institution parlementaire et de l'ensemble des organes de l'Etat, des espaces citoyens de liberté, de coopération et de collaboration des hommes et des femmes en vue de

répondre ensemble à leurs besoins respectifs » précise-t-il. C'est pourquoi, Dr. Dansa Kourouma a insisté sur le rôle prépondérant des législateurs pour matérialiser la volonté commune des parlementaires du monde dans la prise en compte de la dimension genre dans le dispositif juridique.

« La sensibilité d'un parlement au genre signifie, à notre avis, intégrer une démarche d'égalité des sexes, évaluer les incidences pour les femmes, les hommes, les filles et garçons, de toute action envisagée dans le cadre de l'ensemble des pratiques institutionnelles, politiques, programmes et dans toute autre activité.

La sensibilité au genre implique pour un parlement, l'élaboration, la mise en œuvre, la surveillance et l'évaluation des politiques et des programmes de manière à faire bénéficier les femmes et les hommes des avantages égaux dans l'objectif que l'inégalité ne puisse se perpétuer. Le but ultime est d'atteindre l'égalité des sexes » a souligné le Président du Conseil national de la transition.

Dr. Dansa Kourouma a également profité de l'occasion pour partager avec ses collègues membres de l'UIP, les premières actions menées par son institution à l'égard des femmes. Il s'agit de la mise en place au CNT du caucus des femmes parlementaires. Un organe chargé entre autres de porter la voix des Guinéennes dans le cadre de législation plus favorable à l'égalité des sexes, selon toujours la **Cellule de Communication du CNT**.

Kèfina Diakité

MANIFESTATIONS À L'APPEL DU FNDC DISSOUS L'ANAD favorable à 100%

L'ANAD, la coalition politique présidée par Cellou Dalein Diallo de l'UFDG entend prendre part aux manifestations de rue projetées le 20 et le 26 octobre par le FNDC dissous. Elle l'a fait savoir à travers une déclaration rendue publique le vendredi 14 octobre.



« L'Alliance Nationale pour l'Alternance et la Démocratie (l'ANAD) s'est réunie ce vendredi 14 octobre 2022, pour analyser la situation sociopolitique du Pays.

L'ANAD a constaté, de nouveau avec regret, ce qui suit :

- la violation des libertés individuelles et collectives par le CNRD,
- le refus de la junte et de son gouvernement d'ouvrir un cadre

de dialogue franc, autonome et décisionnel sous la conduite du médiateur de la CEDEAO en vue d'un retour rapide à l'ordre constitutionnel,

- les velléités de confiscation du pouvoir par un groupe illégitime et de priver le peuple de Guinée de son droit de choisir librement ses dirigeants.

C'est pourquoi l'ANAD apporte son soutien ferme et résolu aux manifestations

appelées les 18 et 26 octobre 2022 pour exiger :

- la libération sans conditions des détenus politiques ;
- l'arrêt des harcèlements et des poursuites judiciaires contre les acteurs sociopolitiques ;
- la levée immédiate de l'interdiction illégale des manifestations pacifiques.

L'ANAD invite avec force l'ensemble de ses militants et sympathisants ainsi que tous les Guinéens épris de justice et de démocratie à répondre massivement, dans le respect des règles et principes, à l'appel du FNDC.

Transition, mandat mara ! », peut-on lire dans la déclaration de l'ANAD.

Kèfina Diakité

PROCÈS DU 28 SEPTEMBRE Rejet de la demande de mise en résidence surveillée de Dadis

Le procès des événements du 28 septembre au tribunal de Dixinn délocalisé à la Cour d'appel de Conakry, s'est poursuivi le 10 octobre 2022, au compte de la 4ème journée. La demande de mise en résidence surveillée de Moussa Dadis Camara a été rejetée, à la grosse déception de ses avocats. Tout comme la demande d'évacuation sanitaire de son ancien aide de camp, Aboubacar Sidiki Diakité alias Toumba.

« C'est une excellente décision. Les exceptions qui avaient été soulevées n'étaient qu'un moyen dilatoire pour retarder indéfiniment l'ouverture du procès au fond. Donc, le tribunal a jugé que ces exceptions étaient, les unes, mal fondées, les autres, inopportunes. Donc, le tribunal s'est prononcé pour qu'enfin on connaisse le fond de cette affaire. Nous sommes très

satisfaits de la décision du tribunal et nous avons hâte de commencer les débats », a confié Me Alpha Amadou DS Bah, avocat de la partie civile. Contrairement à lui, la défense a fait part de sa grosse déception. « J'ai une réaction de déception totale. Un sentiment d'injustice. Un sentiment qui prône un peu la violation systématique de la loi. Les arguments que nous avons soulevés ne pouvaient pas être rejetés. Il est clair comme établi dans le dossier de la procédure que les ONG Avipa, Ogdh, Fidh n'ont aucune qualité de figurer dans cette procédure. Comme le tribunal n'a pas trouvé d'arguments pour les opposer à notre demande, il a préféré dire que cette demande est inopportune. », a fait savoir Me Salifou Béavogui, un des avocats de la défense.

Kèfina Diakité

Ministère des Affaires étrangères Dr Morissanda Kouyaté dément la prétendue sécurisation des frontières guinéennes par la France

Le ministre guinéen des Affaires étrangères, de la Coopération internationale, de l'Intégration africaine et des Guinéens de l'Etranger, Dr Morissanda Kouyaté, a formellement démenti les rumeurs persistantes sur une prétendue sécurisation des frontières guinéennes par la France. C'était au sortir d'une rencontre qu'il a eue le lundi 10 octobre avec les diplomates en poste à Conakry.



« Depuis 2 ou 3 jours, ceux qui ont dit que la Guinée voulait mettre une base militaire française ici et qu'ils ont échoué lamentablement après le démenti du ministre de la Défense sont revenus par la fenêtre, en disant que la France va déployer des militaires à la

frontière entre le Mali et la Guinée. Je voudrais simplement dire que c'est ridicule, simplement ridicule. Les frontières entre le Mali et la Guinée, vous le savez, les Maliens sont là. Ce n'est même plus une frontière. Et la Guinée participe à la sécurisation du

Mali, de ce pays frère en envoyant des milliers de soldats depuis cette guerre de 2012 au Mali. Donc c'est vraiment ridicule de penser que nous allons faire appel à d'autres pays et à la France pour sécuriser cette frontière-là. Le 22 novembre 1970, nous nous sommes battus tout seul contre l'agression portugaise. En 2000, nous nous sommes battus tous et nous nous avons gagné contre les agressions des mercenaires qui voulaient prendre la Guinée. Nous avons gagné. Nous avons aidé dans la lutte contre les terroristes partout dans le monde. Donc c'est ridicule, je dis une fois encore de chercher à créer des confusions dans la tête, en disant que la France et la Guinée vont déployer des trucs sécuritaires. Je le démens... », a démenti, formellement Dr Morissanda Kouyaté, le ministre guinéen des Affaires étrangères, de la Coopération internationale, de l'Intégration africaine et des Guinéens de l'Etranger.

Kéfina Diakité

BANDITISME

Trois présumées voleuses d'habits et de téléphones se font épingle à Conakry

Le samedi 15 octobre, le commissariat central de Gbessia, dans la commune de Matoto, a présenté à la presse trois 3 présumées voleuses d'habits et de téléphones.

Le banditisme serait-il en train de se féminiser en Guinée ? C'est la question que l'on serait tenté de poser suite à l'arrestation de trois jeunes dames accusées de vol à Conakry. Mabinty et Aïcha sont accusées de vol d'habits dans des boutiques de vente. Quant à Fatoumata Binta, elle serait voleuse de téléphones dans les taxis.

« Nous avons convié la presse pour présenter des présumées voleuses d'habits et des téléphones portables ainsi que des modes opératoires dans les taxis. Elles déplacent un

taxi, quand une passagère s'embarque, à mi-chemin, le conducteur dit que son véhicule est en panne. Il se trouve qu'ils ont condamné une des portières. Pendant que la passagère cherche à descendre, c'est en ce moment que celle qui se trouve à côté soutire le portefeuille ou le téléphone. La première a été prise en possession de cinq téléphones, 4 androids et un téléphone simple. Il y a une victime qui a répondu à notre appel, elle a expliqué exactement ce que je viens de dire. En ce qui concerne les deux dernières, il s'agit d'un autre

système de vol. Elles rentrent dans les boutiques et disent qu'elles sont venues chercher des basins. A l'intérieur, alors que le boutiquier cherche les basins, elles profitent pour donner un lot à leurs camarades qui partent avec. Le jeudi passé, elles étaient au nombre de quatre femmes, elles sont rentrées dans une boutique. Il semblait que le boutiquier était averti. Elles ont pris une importante quantité de basins qu'elles ont placés entre les cuisses », a précisé le commissaire central de Gbessia, Zaoro Théa.

Kéfina Diakité

ANAFIC

La transparence dans la gestion de la chose publique au menu des échanges avec la presse

La direction générale de l'Agence nationale de financement des collectivités (ANAFIC), a organisé le mercredi 12 octobre 2022, un déjeuner de travail avec la presse à Conakry. Les débats ont été axés sur les partenariats entre l'agence et les médias pour mettre la lumière sur ses activités en faveur des collectivités locales.



L'Agence nationale de financement des Collectivités (ANAFIC) place cette rencontre sous « la perspective d'un partenariat durable et fécond avec les médias ». Le directeur général, Sékou Mawa Touré a expliqué aux journalistes, d'abord que l'établissement qu'il a la charge de gérer, est en phase de mutation: « Au moment où notre Agence entame une évolution institutionnelle et organisationnelle de grande envergure, il nous a paru important, d'initier cette rencontre, pour d'une part, aborder le contexte actuel de l'ANAFIC et les enjeux liés à la mutualisation des fonds destinés au développement local, et d'autre part, évoquer les défis qui se profilent à l'horizon en termes d'accompagnement des collectivités locales. En clair, l'agence a bénéficié de la confiance du gouvernement depuis décembre 2021. Désormais, elle est l'unique institution de financement de la politique de décentralisation en Guinée. Trois fonds ont été ajoutés au portefeuille de l'ANAFIC. Il s'agit du Fonds de développement économique local (FODEL), le Fonds national de développement local (FNDL) et le Fonds de développement des communes de Conakry (FODECON) » a indiqué monsieur Touré. Monsieur Sékou Mawa TOURE a également rappelé que le crédo de son institution est qu'elle devienne la référence dans l'accompagnement et le financement des collectivités locales en renforçant la transparence dans la gestion des deniers publics au niveau

local. Pour cela, ajoute-t-il, le rôle des journalistes est crucial. Il s'agit d'informer et de sensibiliser sur les actions de l'ANAFIC et sur la gestion des fonds alloués aux collectivités locales: « La participation des citoyens est considérée, comme un élément clé, pour améliorer la bonne gouvernance et la performance des programmes publics. Dans cette perspective, les médias ont un rôle clé à jouer dans le renforcement des capacités à la base pour un meilleur engagement citoyen et de contrôle de l'action publique. Pour ce faire, il est important que vous soyez outillés pour vous permettre de contribuer à l'éducation citoyenne. C'est à cet effet que nous avions organisé avec succès les années précédentes deux sessions de formation à l'intention des journalistes », a rappelé le patron de l'agence.

Et puis qu'efficacité des politiques publiques rime avec transparence et bonne gouvernance, le directeur général de l'ANAFIC dit solliciter des médias un partenariat qui permette à ces derniers de contribuer tout à la fois à la mobilisation des communautés et à la conduite transparente des projets qui seront financés. Les représentants de la presse ont mis l'occasion à profit pour en savoir davantage sur le fonctionnement de l'établissement, le processus de financement des projets des collectivités, le bilan de l'institution et ses perspectives. L'agence s'engage à pérenniser son partenariat avec les médias, au bénéfice des communautés.

Amadou Tidiane Diallo

Désobéissance civile

La menace brandie par le Forum des forces sociales de Guinée (FFSG)

Le Forum des forces sociales de Guinée menace de lancer une campagne de désobéissance civile à partir du 22 octobre, si toutefois le CNRD ne revoit pas sa copie par rapport à la conduite de la transition en cours dans le pays. Il l'a fait savoir à travers une déclaration publiée dans la presse.



« Après plus d'une année de prêche infructueux à travers des propositions et des plaidoyers auprès des autorités de la transition pour la réussite de celle-ci par le biais de la loi, de la justice et du consensus, le Forum des Forces Sociales de Guinée (FFSG) fort de la diversité et la représentativité socioculturelle de ses membres (ONG/associations, Réseaux / Unions d'ONG, Plateformes, Centrales syndicales,...), a décidé de faire valoir son droit à la protestation citoyenne au regard de la situation administrative, économique, sociale, sécuritaire et politique inquiétante qui prévaut actuellement en Guinée sous la responsabilité du CNRD qui est guidé par des agendas et des appétits dirigés contre l'intérêt national.

A ce titre le FFSG :

Ø Rejetant la restriction des libertés, dont l'interdiction des manifestations et la répression systématique de manifestants donnant lieu à des pertes en vies humaines occasionnées par les forces de défense et de sécurité à la solde de la junte actuelle et cela à l'encontre de tous les droits;

Ø Refusant le musèlement des médias et des journalistes ;

Ø Dénonçant les intimidations, les tentatives de corruption et les arrestations arbitraires avec des détentions illégales et injustifiées d'acteurs sociopolitiques du pays ne partageant pas la manière dont la transition est gérée ;

Ø Regrettant le refus systématique du CNRD, pendant plus d'une année, à orienter la transition vers un retour à l'ordre constitutionnel à travers un chronogramme consensuel élaboré conformément aux dispositions de la Charte de la transition ;

Ø Regrettant l'instrumentalisation graduelle et dangereuse de la justice aux

services d'agendas anti démocratiques et préjudiciables au progrès économique, social et culturel du pays ;

Ainsi donc :

Ø Vu la manipulation du dialogue par le CNRD, en optant pour la diversion comme jeu favori de sa gestion de la Transition, avec l'espoir de gagner du temps pour des fins inavouées ;

Ø Vu l'opacité sur la gestion de la transition à travers : (i) le refus de déclarer les actifs financiers et matériels de l'Etat à la date du 05 septembre 2021, la liste nominative des membres du CNRD et les biens des responsables de la gestion de la transition et (ii) la gestion de la transition avec des organes non crédibles et peu représentatifs du peuple dans sa diversité ;

Ø Vu les informations concordantes faisant état de la dilapidation à grande échelle des ressources de la Guinée au su et au vu de tous ;

Ø Vu l'insécurité grandissante créant la psychose dans la cité ;

Le Forum des Forces Sociales de Guinée (FFSG), salue, renforcé par les différentes déclarations et interpellations de la communauté internationale, notamment :

Ø Celle de l'Union européenne du 4 mai 2022 « encourageant (...) le Comité national du rassemblement pour le développement (CNRD), et tous les acteurs politiques, à engager un véritable dialogue politique inclusif » ;

Ø Celle du Bureau des droits de l'homme des Nations Unies qui, le 30 mai 2022, a exigé des autorités de la transition en Guinée, « la levée de l'interdiction des manifestations publiques » ;

Ø Celles des Etats-Unis d'Amérique, adressée au

gouvernement le 30 juin 2022, insistant pour une « transition rapide, vers une démocratie constitutionnelle. » et lançant un appel pour que « la société civile, l'opposition, (soient) autorisés à participer ouvertement à la transition, sans harcèlement ni intimidation » ;

Ø Celle de la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), le 4 juillet 2022, par laquelle elle rejette le calendrier de 36 mois présenté par le CNRD ;

Ø Celle de mise en garde contre les violations de droits de l'homme adressée au CNRD le

15 août 2022 par la Haut Commissaire aux droits de l'homme des Nations Unies ;

Ø Celle des sanctions de la CEDEAO annoncées lors de son sommet extraordinaire tenue en septembre 2022 à New York, en marge de l'Assemblée Générale des Nations Unies.

Décide ce qui suit :

1. D'interpeller solennellement, à partir de cette déclaration, les partenaires publics et privés de la République de Guinée, ainsi que les multinationales, qui malgré ce qui précède, continuent leur collaboration avec les autorités de la transition et les met face à leur responsabilité dans la violation des droits du peuple de Guinée ;

2. De procéder, en cas de persistance malgré cette alerte, à l'identification et à la dénonciation de toutes les entités publiques ou privées soutenant le CNRD ou bénéficiant de ses prébendes contre le peuple;

3. D'engager systématiquement des poursuites judiciaires contre les entités publiques ou privées ayant conclu des accords avec

les autorités de la transition au détriment du peuple de Guinée ;

4. De rappeler les institutions bilatérales et multilatérales de développement, que tout prêt financier au cours de cette période d'exception hors norme ne sera pas reconnue comme prêt souverain à la sortie de la transition, avec des organes de facto qui sont aussi sanctionnés par la CEDEAO.

Enfin, convaincu qu'après treize (13) mois, sans Chronogramme, le CNRD a atteint ses limites en termes de volonté et de capacités pour une transition réussie, invitons par conséquent, les personnes physiques et morales préoccupées par cette gestion dangereuse et calamiteuse de la transition, à s'associer à cette dynamique pour la planification et la mise en œuvre des actions fortes de désobéissance civile à partir du 22 octobre 2022, visant à favoriser un retour rapide à l'ordre constitutionnel, afin de mettre un terme à cette situation d'illégitimité et de mépris pour les lois et les droits.», lit-on dans la déclaration de la Coordination du Forum des Forces sociales de Guinée (FFSG).

Kéfina Diakité

Burkina Faso

Le capitaine Ibrahim Traoré désigné président de transition

Le capitaine Ibrahim Traoré, auteur d'un putsch au Burkina Faso il y a deux semaines, le deuxième en huit mois, a été désigné vendredi « à l'unanimité » président de la transition jusqu'à la tenue d'élections en juillet 2024, ont annoncé deux membres de la junte au pouvoir à l'AFP.

« Le capitaine Traoré vient d'être désigné à l'unanimité des participants aux assises (nationales) président de la transition », a déclaré un membre de la junte, ce qu'a confirmé un autre dirigeant militaire burkinabè.

Les assises nationales rassemblant quelque 300 personnes des « forces vives » du Burkina, ont adopté l'article 5 d'une « charte de la transition » qui stipule que « le président du Mouvement patriotique pour la sauvegarde et la restauration (MPSR, junte au pouvoir, ndr) assure les fonctions de président de la transition, chef de l'Etat, chef suprême des Forces armées nationales », selon les mêmes

sources.

Le capitaine Traoré a pris la tête du MPSR depuis le putsch du 30 septembre. Les assises ont également adopté l'article 4 de cette charte qui souligne que « le mandat du président de la transition prend fin avec l'investiture du président issu de l'élection présidentielle » prévue en 2024.

Cet article ajoute que « le président de la transition n'est pas éligible aux élections présidentielle, législatives et municipales qui seront organisées pour mettre fin à la transition ».

Le 24 janvier, des militaires emmenés par le lieutenant-colonel Paul Henri Sandaogo Damiba et regroupés au sein du MPSR, avaient renversé le président Roch Marc Christian Kaboré, accusé d'incapacité face aux attaques jihadistes qui



se sont multipliées au Burkina. Elles n'ont pas cessé en huit mois et, face à la dégradation constante de la situation, un nouveau putsch a eu lieu le 30 septembre, qui a porté au pouvoir Ibrahim Traoré, jeune capitaine de 34 ans, afin de « recentrer la transition sur les urgences sécuritaires ».

AFP

Burkina Faso : « Le peuple va veiller »

TÉMOIGNAGES. Le coup de force qui a porté au pouvoir le capitaine Ibrahim Traoré, ses temps forts et son dénouement sont perçus diversement par les Burkinabè.

Après plusieurs heures d'incertitudes dues à un risque d'affrontements entre différentes forces de l'armée nationale à la suite du coup d'État qui a porté le capitaine Ibrahim Traoré à la tête de leur pays, les Burkinabè ont retrouvé la quiétude dans l'après-midi de dimanche. Il faut dire que les deux précédentes journées avaient été marquées par des violences, notamment le saccage ciblé d'infrastructures, dont l'ambassade de France à Ouagadougou et l'Institut français de Bobo Dioulasso, deuxième ville du pays, par des manifestants.

Trois jours qui ont fait basculer le pays

L'élément de décriation a été la démission du président de la transition Paul-Henri Sandaogo Damiba. Lui aussi était parvenu au pouvoir huit mois plus tôt par un coup d'État qui avait renversé un président civil, Roch Kaboré. Avant que sa démission ne soit actée, le colonel Damiba a posé sur la table plusieurs conditions, allant d'une garantie de sa sécurité et de non-poursuites contre sa personne et ses collaborateurs à la poursuite de la réconciliation nationale en passant par le respect des engagements pris avec la Cedeao. Conditions acceptées.

Comment les Burkinabè ont-ils vécu l'attente, la confusion et l'annonce de la démission de Damiba ? Qu'attendent-ils aussi de l'avenir maintenant que le second coup de force a été acté ? Éléments de réponse.

Pour Abdou G., au bout de ces trois jours de tensions, c'est un ouf de soulagement. « D'abord, il faut remercier le Bon Dieu pour avoir évité une tragédie à notre nation, parce que l'armée est la seule institution qui doit rester debout quand tout est chamboulé dans une république. Quand les parties d'une armée se dressent les unes contre les autres, c'est vraiment inquiétant et c'est toute la nation qui frémit. Nous avons perdu le sommeil ces derniers temps, je suis heureux de pouvoir le retrouver », confie-t-il.

La démission de Damiba très commentée

Mais c'est la démission de l'ancien président de la transition, le lieutenant-colonel Paul-Henri Sandaogo Damiba, qui refusait sa destitution annoncée par le jeune capitaine Ibrahim Traoré, qui suscite le plus de réactions. Abdoul Aziz D. dit : « Nous avons obtenu ce que nous avions tant souhaité, à savoir le départ du président Damiba du pouvoir. Ce n'est pas parce que nous n'aimons pas sa personne, c'est un fils du pays au même titre que d'autres Burkinabè, mais nous voulons le retour de la paix, que la gouvernance de monsieur Damiba ne nous a pas permis d'espérer. Quant aux conditions qu'il a posées pour sa démission, je ne saurais m'y arrêter longuement. Surtout, certainement, le nouveau régime a porté une forte attention sur ces conditions et les acceptées. Le peuple,



pour moi, c'est d'avoir rendu le tablier. À partir de ce moment, on peut commencer à espérer des lendemains meilleurs. Que les centaines de milliers de personnes déplacées internes puissent retourner dans leurs villages, où ils pourront de nouveau cultiver leurs champs et élever leurs troupeaux, c'est tout ce que je souhaite, et j'espère que les nouvelles autorités y arriveront. »

Dans les rues de Ouagadougou, cet avis est largement partagé. D'après Salmane S., « si vous avez vu autant de personnes se réjouir de la destitution du lieutenant-colonel Damiba, c'est parce que les forces de défense et de sécurité, des jeunes en grande partie, partent mourir au Sahel et au nord du pays sans qu'une solution se profile. C'est parce que tous ces gens ont vu leurs espoirs douchés. À la prise du pouvoir par monsieur Damiba, il a promis de restaurer la sécurité, de faire baisser les violences. Mais, contre toute attente, la situation est allée de mal en pis, notre pays a même perdu davantage de son territoire ».

D'autres Burkinabè s'insurgent, en revanche, des conditions posées par l'ex-homme fort du pouvoir. Le putschiste déchu avait clairement fait savoir qu'il n'entendait pas abdiquer, en dépit des manifestations qui lui étaient hostiles. Il avait appelé samedi les nouveaux putschistes à « revenir à la raison pour éviter une guerre fratricide dont le Burkina Faso n'a pas besoin dans (le) contexte » des violences djihadistes qui minent le pays depuis 2015. Achille B. estime que « oui pour la démission du lieutenant-colonel Damiba mais non pour les conditions posées ». « En demandant une non-poursuite, par exemple, je pense qu'il se reproche quelque chose qu'il refuse d'avouer. Je ne suis pas pour une chasse aux sorcières, mais rappelez-vous que le président Damiba à la tête du pays ne recherchait pas lui-même l'entente. En faisant revenir Blaise Compaoré au pays, par exemple, il a enfreint la justice et a contribué à diviser les Burkinabè, même s'il disait être animé d'une volonté de réconciliation des filles et fils du pays. En attendant un retour à une

situation normale, ces conditions peuvent être acceptées, mais les nouvelles autorités doivent se réserver le droit d'y revenir. S'il s'avère que le président Damiba s'est adonné à la corruption, s'il s'avère que des gens sont morts au front par sa faute, si ses collaborateurs sont impliqués dans des détournements de biens, les conditions devraient être révisées afin qu'ils répondent tous devant la justice. Et croyez-moi, le peuple va y veiller. »

La situation sécuritaire dans tous les esprits

Les Burkinabè attendent désormais de voir évoluer la situation sécuritaire dans le pays. C'est le principal motif de mécontentement des populations. Ces derniers mois, des attaques tuant des dizaines de civils et de soldats se sont multipliées dans le nord et l'est du Burkina Faso, où des villes sont désormais soumises à un blocus des djihadistes. Depuis 2015, les attaques régulières de mouvements armés affiliés à Al-Qaïda et au groupe État islamique (EI) ont fait des milliers de morts et provoqué le déplacement de quelque 2 millions de personnes.

La semaine dernière encore, un massacre a eu lieu près de la ville de Djibo, encerclée depuis février dernier par des djihadistes. Lundi dernier, un convoi de nourriture escorté par l'armée a tenté de rejoindre la ville, pour aider les 350/000 habitants qui y vivent mais les djihadistes ont attaqué, détruit 90 camions et tué treize militaires. 50 civils sont toujours portés disparus. C'est ce énième massacre qui a provoqué la colère des militaires et donc le putsch qui a suivi.

Ce qui fait dire, à Abdou G. : « Nous ne sommes pas face à un problème de personne. Chacun des présidents que le pays a connus a essayé de faire ce qu'il pouvait. Pour parler du cas de Damiba, quels que soient les péchés qu'on peut lui reprocher, on peut lui jeter l'anathème, mais il faut aussi reconnaître qu'il a fait de son mieux. En matière de réconciliation, il a tenté d'unir les fils et filles du pays, qu'on parle d'une seule voix pour

lutter contre le terrorisme. Il a été un homme d'action qui s'est toujours déporté sur le terrain à chaque fois qu'il y a eu une attaque d'envergure. Il a fait montre d'engagement et de détermination pour faire face au phénomène. Mais cet engagement n'a pas suffi, si bien qu'on a continué à compter nos morts, à multiplier le nombre d'orphelins et de veuves. Il a été confronté à ses limites, mais l'histoire retiendra que lui aussi a fait ce qu'il pouvait. On va retenir par ailleurs de lui des expressions marquantes, quand bien même du registre familial, par exemple « prendre du ceci et du cela pour faire avancer le pays », « protéger son nez », « se battre pour sa chose », et tout cela traduit les efforts qu'il a déployés en huit mois pour sortir son pays du gouffre. »

La France pointée du doigt

Quelques heures avant l'annonce de la destitution de l'ancien président du Mouvement patriotique pour la sauvegarde et la restauration (MPSR), vendredi soir, plusieurs centaines de personnes avaient manifesté à Ouagadougou pour réclamer son départ, mais aussi la fin de la présence militaire française au Sahel et une coopération militaire avec la Russie.

La France a, en effet, positionné dans la capitale burkinabè un détachement de forces spéciales de quelques centaines de soldats d'élite, qui étaient là en appui de l'opération Barkhane au Mali. Les populations reprochent à la France l'absence de résultats dans la guerre contre le terrorisme islamiste qui ravage le pays. Souleymane K. va plus loin en déclarant : « Je pense que la France n'a jamais été honnête envers le Burkina et les pays du Sahel en général. Au même titre que le président Damiba, elle nous a toujours trahis. Je ne suis pas convaincu qu'elle veuille bien nous aider à lutter contre le phénomène terroriste. Je

l'aurais applaudie, par exemple, si elle nous appuyait avec du matériel sophistiqué dont elle dispose ou si elle participait aux côtés de nos soldats aux opérations quotidiennes. Pour moi, il ne faut pas attendre à chaque fois que nos soldats soient en difficulté pour venir à leur secours. C'est pourtant ce que nous constatons. À quoi sert donc leur présence sur notre territoire ? Personnellement, je ne regrette pas ce qu'ont subi l'ambassade et l'Institut français. Si c'était à refaire, je pense que ces infrastructures subiraient le même sort parce que c'est l'expression d'un ressenti. »

Un sentiment de ras-le-bol général que partagent bien des Burkinabè, qui se montrent par contre plus pondérés sur la présence française. Achille B., interrogé par Le Point Afrique, assure : « Nous devons apprendre à revendiquer sans casser. C'est au nom d'accords étatiques que la France a une représentation diplomatique dans notre pays. Si tant est que le départ de la France soit souhaité, il faudra encore des accords pour que les uns et les autres ne se fassent pas de torts. Pour qu'une revendication aboutisse, il faut y mettre la manière. Nos concitoyens doivent le savoir plus que jamais. C'est d'autant plus regrettable que c'est peut-être dans l'argent du contribuable burkinabè qu'on va puiser pour la réparation de dommages dont on ne connaît pas encore l'ampleur. »

Pour Abdou G., « ceux qui s'en sont pris aux infrastructures françaises ont manqué de lucidité et d'un certain recul sans lesquels on fonce tout droit vers le mur. Ils ont d'ailleurs pris des risques inutiles parce qu'ils auraient pu se faire tuer comme des lapins et personne n'allait s'en émouvoir. Sûrement qu'ils ne comprennent pas les usages diplomatiques en pensant que c'est une citadelle à prendre. Ils l'ont fait pour exprimer leur mécontentement, mais ce n'est pas bien pour l'image de [leur] pays, pas non plus pour l'amitié entre les peuples. Souvenez-vous qu'une scène pareille s'est produite en Iran, je crois dans les années 1970, et jusque-là l'Iran et les États-Unis sont à couteaux tirés parce qu'ils ne se sont jamais réconciliés. Même au Mali, où une partie de la population dit tout le mal qu'elle pense de la France, on ne s'est jamais attaqué à la représentation diplomatique française. Il ne faut pas trop faire dans l'excès. C'est vraiment regrettable, ces violences contre l'ambassade française et l'Institut français ».

**Le Point Afrique par
Bernard Kaboré, à
Ouagadougou**

Lisez le journal
numérique sur le site

KéFINAFASSO
www.kefinafasso.com

Votre site indépendant d'information tous azimuts.

Les Témoins de Jéhovah du monde entier reprennent leur activité de porte-à-porte à partir du 1er septembre 2022.



Les Témoins de Jéhovah bien connus pour leur ministère de porte-à-porte ont repris cette activité depuis le 1er septembre 2022. Une campagne mondiale spéciale a été lancée à ce moment-là pour offrir au public un cours biblique interactif gratuit.

« Après plus de deux ans d'interruption beaucoup se demandaient où étaient passés les Témoins de Jéhovah. Avec ce retour auprès de la population, les marques d'appréciation se font déjà entendre des deux côtés. Une personne rencontrée devant sa porte a déclaré : « Nous sommes heureux de recevoir de nouveau de bons conseils pour la vie de tous les jours. » a rapporté Thierry Pourthié, porte-parole local des Témoins de Jéhovah.

Les Témoins ont dispensé en moyenne cinq millions de cours bibliques dans le monde entier au cours de chaque mois de l'année dernière. Le programme offre un moyen pratique d'apprendre ce que la Bible enseigne sur une variété de sujets, tels que comment trouver le bonheur, pourquoi il y a tant de mal et de souffrance dans le monde et ce que la Bible promet pour l'avenir. Participer au cours biblique interactif avec les Témoins de Jéhovah est sans aucune obligation. Les Témoins présentent simplement ce que la Bible enseigne et permettent à chacun de déterminer ses propres croyances personnelles et ses choix de vie. Le manuel principal pour l'étude est la Bible elle-même. Chaque leçon est conçue pour être parcourue en une heure. Pour plus d'informations, rendez-vous sur jw.org.